

Rapport

du Conseil d'Administration

Assemblée Générale Ordinaire 28 juin 2012

2011

Exercice



CGPA

COUVERTURE

Bateau "L'Hémérica"
à Concarneau (Finistère)

L'année 2011 a été marquée, dans le domaine de l'Assurance, par la reprise de la crise financière enclenchée en 2008 et prolongée en crise des dettes souveraines, et par une série de catastrophes naturelles jamais vue depuis 2005.

Pour CGPA, 2011 aura été l'année de deux changements majeurs : le déménagement de nos bureaux rue de La Faisanderie et la refonte de notre offre contractuelle.

Nous avons déjà évoqué le déménagement lors de notre Assemblée Générale 2011. Ce projet s'est concrétisé au mois de juillet. CGPA dispose désormais de locaux plus vastes, plus modernes, adaptés aux actuelles exigences de fonctionnement des Sociétés d'Assurance et permettant d'accompagner notre développement.

Vous y êtes naturellement les bienvenus.

Nous avons par ailleurs profondément transformé notre offre contractuelle pour passer d'une police très centrée sur la responsabilité civile des intermédiaires en assurance et en finance à une véritable garantie multirisques de leur activité.

Plafonds de garantie revus à la hausse, RCMS entièrement refondue, nouvelle garantie d'assistance juridique en matière de contrôle administratif, voilà les caractéristiques majeures de notre nouveau produit dont vous avez approuvé l'adoption lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 16 novembre 2011.

L'assistance juridique en cas de contrôle par l'Autorité de Contrôle Prudentiel ou dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme est, pour CGPA, une importante novation.

Par ce biais, CGPA passe d'une activité essentiellement tournée vers l'indemnisation à un accompagnement de ses adhérents dans des circonstances importantes pour leurs cabinets. Nous avons pris ce tournant car CGPA est de longue date convaincue que l'avenir des professions de l'intermédiation passe

par un approfondissement de la professionnalisation. Si les contrôles administratifs peuvent être vécus comme des contraintes, ils peuvent également constituer une opportunité pour tous les professionnels de renforcer leur compétence et d'affirmer toute la place de l'intermédiation.

C'est dans cet esprit que se situe la démarche d'accompagnement de CGPA.

Cette année encore, en vous présentant les comptes de l'exercice 2011, nous vous demandons d'approuver le principe d'une ristourne de 12 % sur le montant des cotisations. Les résultats de 2011 le permettent notamment du fait d'une évolution favorable d'exercices anciens, tant au plan des sinistres qu'à celui de la réassurance. Cette situation est paradoxale car, vous le verrez, la sinistralité sur l'exercice courant a été beaucoup plus difficile. Nous avons cependant voulu vous faire participer au bon déroulement des exercices passés.

Nous vous avons souvent informé des demandes de nos confrères de pays de l'Union Européenne de disposer d'une offre comparable à la nôtre, indépendante, solvable et pérenne.

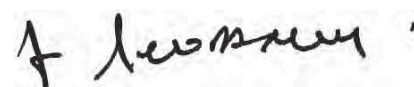
Après de longues discussions menées avec les organisations professionnelles de l'intermédiation dans plusieurs Etats Membres de l'Union, nous allons franchir le pas en 2012, par la constitution d'une filiale dédiée à notre développement européen, CGPA Europe, filiale de CGPA-Ré.

Cette nouvelle société installera progressivement des succursales dans les pays intéressés par notre modèle, en s'appuyant sur les compétences et l'expérience technique de CGPA tout en préservant la mutualité des adhérents en France.

C'est une nouvelle page de l'histoire de CGPA qui s'ouvre. Nous formons le vœu que cette nouvelle période soit aussi féconde que les quatre-vingts dernières années.

Eric DEVORSINE

Président du Conseil d'Administration



S

Sommaire

>/En bref

Ce que vous devez savoir si vous n'avez pas le temps de tout lire _____ 5

1/Activité 2011 et impact sur les résultats _____ 6

1.1 Les cotisations/gestion du portefeuille _____ 8

1.2 Les sinistres _____ 10

1.3 Les frais généraux _____ 12

1.4 La réassurance _____ 13

1.5 Les placements financiers _____ 14

1.6 Nos filiales _____ 16

1.7 Les résultats _____ 16

2/Actualité de CGPA _____ 18

2.1 Nouvelle offre contractuelle et Actualités _____ 20

2.2 Développement de l'activité de CGPA vers les pays membres de l'Union Européenne _____ 21

2.3 Solvabilité 2 _____ 22

2.4 Solidité financière – Marge de Solvabilité _____ 22

3/Résolutions _____ 24

Les Administrateurs de CGPA 2011/2012 _____ 27

Les membres de la Commission de Conciliation _____ 27

4/Le partenariat avec la Fondation du Patrimoine _____ 28

>/Annexes

Bilan au 31/12/2011

Comptes de résultat 2011

Annexe au bilan, hors bilan et compte de résultat

Comptes consolidés 2011 et leurs annexes

Etat des placements

En bref

Ce que vous devez savoir si vous n'avez pas le temps de tout lire

Résultats 2011

Les cotisations

Le chiffre d'affaires 2011 avant ristourne s'élève à 30 884 K€ en progression de 3,3 % par rapport à 2010. Il se compose des primes émises nettes d'annulations (30 660 K€, en recul de 0,5 %) et de la variation des PANE (+225 K€).

Les primes émises après ristourne représentent 27 209 K€, en progression de 3,3 % par rapport à 2010. Pour nous conformer aux dispositions de l'article R.512-15 du Code des Assurances (décalage de deux mois de la date d'effet des contrats RC par rapport à l'année civile), nous avons constitué en 2010 une Provision pour Primes Non Acquises (PPNA) à hauteur de 4 553 K€. L'effet de cette décision est nul pour 2011.

Les primes brutes acquises sont donc de 27 215 K€.

Les sinistres

L'année 2011 a vu une dégradation très nette de la sinistralité par rapport aux exercices 2009 et 2010.

La charge brute totale de l'exercice 2011 se monte à 49 102 K€, en progression de 16,9 % par rapport à 2010.

Les placements financiers

L'exercice 2011 a connu les tourmentes de la crise financière, celle des dettes souveraines et la chute des marchés actions.

Compte tenu de la sécurisation de nos placements entamée depuis plusieurs années déjà, le résultat financier a été relativement peu affecté, à 6 284 K€ (-8,8 %).

Les plus-values latentes s'élèvent à 23 304 K€ contre 33 327 K€ au 31/12/2010.

Il faut rappeler que les plus-values latentes étaient réduites à 13 754 K€ au 31/12/2008, année du début de la crise financière.

Les frais généraux

En 2011, les frais généraux atteignent 5 021 K€ contre 4 659 K€ en 2010.

Cette hausse s'explique essentiellement par deux facteurs :

- Les coûts exceptionnels d'étude, de conception, de réalisation et de diffusion de notre nouvelle offre commerciale.
- Notre implantation dans les nouveaux locaux de la rue de la Faisanderie.

Les résultats

Le résultat comptable de l'exercice 2011 s'élève à 13 796 K€, qui s'explique par la bonne liquidation des sinistres déclarés sur des exercices anciens et par un résultat exceptionnel au niveau des participations aux résultats de certains traités de réassurance. Le résultat était de 8 208 K€ en 2010.

C'est sur cette base prévisible de résultat que le Conseil d'Administration, réuni le 21 décembre 2011, a proposé l'attribution d'une ristourne à hauteur de 12 %. Cette ristourne est incluse dans les comptes soumis au vote de l'Assemblée Générale.

Activités et commentaires

1

BOURDON DE LA CATHÉDRALE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS (LOIRET)

En mai 1944, le bourdon Jeanne d'Arc est touché par un bombardement nocturne. Frappé par des éclats de bombe qui le fissurent, il cesse de faire résonner sa voix. Le projet soutenu par CGPA visait à démonter, refondre et remonter cette cloche. Depuis avril 2012, après un an de restauration, les habitants d'Orléans ont à nouveau la joie d'entendre sonner le bourdon Jeanne d'Arc.



Activités et commentaires



1

Activités et commentaires

1.1 Les cotisations / gestion du portefeuille

Environnement économique, social et réglementaire

Environnement général

Après la grave crise économique et financière de l'année 2008 et les mesures publiques sans équivalent prises fin 2008 et courant 2009, le système économique mondial a connu courant 2010 une relative stabilisation.

Sans pour autant traduire une reprise massive, la croissance globale constatée sur 2010, bien que mitigée (proche de 3 % pour les Etats-Unis, 1,7 % pour la zone Euro), était néanmoins réelle et, en fin d'année, les espoirs de la voir se poursuivre en 2011 étaient forts.

Mais les événements de l'année 2011 ont eu raison de cet optimisme, malgré des évolutions différentes selon les principales zones géographiques. Endettement et volatilité sont à l'heure du bilan les mots-clés qui semblent le mieux résumer l'année passée sur le plan économique :

- L'action conjuguée de chocs externes (inondations en Australie, tremblements de terre en Nouvelle-Zélande, catastrophe de Fukushima au Japon, hausse du pétrole) et de l'aggravation des tensions financières en Europe, a fortement ralenti la croissance mondiale, passée de 4,9 % en 2010 à environ +2,6 % en 2011.
- En 2011, malgré plusieurs sommets des dirigeants européens, censés apporter une réponse définitive à la crise de la dette souveraine, celle-ci s'est étendue à l'ensemble de la Zone Euro, l'entraînant en récession en fin d'année.
- Du fait d'un bon premier semestre, la croissance française a été de l'ordre de 1,7 % (1,6 % en 2010), contre 1,6 % environ pour la zone Euro.
- Bien qu'au ralenti, la croissance des Etats-Unis s'est poursuivie en 2011 à +1,8 % du PIB.
- Après une année 2010 d'un bon niveau, et malgré la croissance de leur marché domestique, les Bourses des pays émergents ont enregistré une baisse pratiquement équivalente à celle des Bourses européennes, en raison du ralentissement économique de l'Europe et des Etats-Unis. Ils affichent toutefois une croissance économique de l'ordre de 6,1 % en 2011.
- Enfin, la crise des dettes souveraines a entraîné la dégradation, par les agences de notation internationales, de plusieurs pays dont la France.

Le monde de l'assurance en France (source FFSA)

Le chiffre d'affaires de CGPA repose sur une cotisation provisionnelle appelée en début d'exercice et sur une cotisation révisable calculée sur l'assiette des commissions déclarées par ses adhérents sur l'exercice précédent. Il est donc utile de s'intéresser aux évolutions du monde de l'assurance pour les années 2010 et 2011.

L'assurance française, en 2010, s'était caractérisée par :

- Une faible progression des cotisations en assurances de biens et de responsabilité, à 45,7 milliards d'euros soit une hausse de 1,5 %.
- Des cotisations en maladie et accidents à 17,4 milliards d'euros (+4 %).
- Un ralentissement des cotisations en assurance vie et capitalisation par rapport au rebond observé en 2009 (144,1 milliards d'euros soit une progression de +4,8 % en 2010, contre +12 % en 2009).
- La poursuite de l'aggravation de la sinistralité observée en 2009, avec de nouveaux importants sinistres climatiques extrêmes (Xynthia fin février, inondations du Var en juin). La fréquence des sinistres liés aux conditions climatiques a continué de croître en MRH et en auto, de même que le coût moyen des sinistres corporels en automobile.

En 2011, le marché de l'assurance en France a affiché une croissance ralentie et contrastée, mais il a su encaisser les chocs extérieurs. A l'inverse de 2010, cette croissance est principalement tirée vers le haut par les assurances de biens et de responsabilité :

- Les assurances de biens et de responsabilité ont progressé à 48 milliards d'euros, soit une hausse de 5 %.
- En maladie et accidents, les cotisations s'élèvent à 17,6 milliards d'euros (+1 %).
- Les cotisations en assurance vie et capitalisation sont passées à 124,8 milliards d'euros soit une diminution de 14 %, la décollecte étant du même ordre qu'en 2008.
- En 2011, la sinistralité s'améliore par rapport à 2009 et 2010. Le montant global des prestations versées aux assurés atteint 33 milliards d'euros. Ce montant est en baisse de 5 %, après une progression de 11 % en 2009 [source FFSA].

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 28 juin 2012

Madame, Monsieur, Cher(e) Sociétaire, Conformément à l'article 17 de nos statuts, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Conseil d'Administration relatif aux opérations réalisées par votre mutuelle au cours de l'exercice 2011.

Données CGPA

Cotisations

Le chiffre d'affaires avant ristourne est en hausse de 3,3 %, à 30 884 milliers d'euros en 2011 contre 29 905 milliers d'euros en 2010.

Le total des primes émises nettes d'annulation (hors ristourne) se monte à 30 660 milliers d'euros, il est donc à peu près stable par rapport à celui de 2010 qui s'élevait à 30 826 milliers d'euros.

La variation des Primes Acquises Non Emises (PANE) est de 225 milliers d'euros contre -921 milliers d'euros en 2010 : nous avons en effet pu constater une reprise des chiffres d'affaires déclarés par nos adhérents au titre de 2010 entraînant une progression des révisions de primes, alors que ceux-ci étaient en diminution régulière depuis 2008.

Comme cela a été mis en œuvre par votre Conseil en 2010, le principe d'attribution d'une ristourne au titre d'un exercice a été envisagé avant la fin de l'exercice concerné par la distribution.

Le Conseil d'Administration s'est donc réuni le 21 décembre 2011 et, au vu des résultats prévisibles de votre société, a décidé de proposer une ristourne maintenue à hauteur de 12 % des cotisations 2011. Cette ristourne a été comptabilisée aux comptes de l'exercice 2011 que vous serez appelés à approuver.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'en conformité avec l'article R.512-15 du Code des Assurances concernant les caractéristiques du contrat d'assurance de responsabilité civile obligatoire - notamment le décalage entre les dates d'effet du contrat et celles de sa reconduction - nous avons pour la première fois doté en 2010 une Provision pour Primes Non Acquises (PPNA) à hauteur de 4 553 milliers d'euros. Nous avons dans ce cadre indiqué que cette dotation n'aurait un impact significatif qu'en 2010.

Tel est le cas, puisque la variation des PPNA n'est que de 6 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Le chiffre d'affaires après ristourne s'élève à 27 209 milliers d'euros contre 26 348 milliers d'euros en 2010, en hausse de 3,3 %.

La répartition du chiffre d'affaires entre les deux grandes familles de garanties est la suivante :

En milliers d'euros	2011			2010			Evol. %
	RC	GF	Total	RC	GF	Total	
Primes émises nettes d'annulation	27 698	2 962	30 660	27 924	2 902	30 826	-0,5
Variation des PANE	219	6	225	-921	0	-921	
Chiffre d'affaires avant ristourne	27 917	2 968	30 884	27 003	2 902	29 905	3,3
Ristourne	-3 319	-356	-3 675	-3 209	-348	-3 557	3,3
Chiffre d'affaires après ristourne	24 598	2 612	27 209	23 794	2 554	26 348	3,3
Variation des primes non acquises	6		6	-4 553		-4 553	
Primes acquises brutes	24 604	2 612	27 215	19 241	2 554	21 795	24,9

Evolution du portefeuille

Le nombre de contrats en portefeuille au 31/12/2011 est en légère progression de 0,6 % par rapport au 31/12/2010.

Cette progression concerne les courtiers (+1,4 %) et professions d'intermédiation financière (+19,2 %), et compense la diminution du nombre de contrats d'agents généraux (- 0,5 %).

1

Activités et commentaires

1.2 Les sinistres

Environnement

Même s'il n'y a pas de rapport direct entre la sinistralité constatée au cours d'un exercice par l'ensemble des compagnies d'assurance françaises et celle de CGPA, il n'en demeure pas moins que la fréquence de certains sinistres et les caractéristiques générales de la sinistralité, notamment en période de crise économique et financière, peuvent avoir un effet sur le nombre ou sur l'importance des mises en cause de nos adhérents.

C'est pourquoi nous vous présentons ci-après une synthèse de la sinistralité constatée dans le domaine de l'assurance française en 2011.

Extrait des documents présentés par la FFSA lors de la conférence de presse du 26 janvier 2012

"[...] le volume [des prestations] progresse de 16 % pour atteindre 162 milliards d'euros. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation des prestations versées en assurance vie.

En assurances de biens et de responsabilité, en 2011, la sinistralité s'améliore par rapport à 2009 et 2010, mais reste supérieure à celle de 2007 et 2008. Le montant global des prestations versées aux assurés atteint 33 milliards d'euros. Ce montant est en baisse de 5 % (après une progression de 11 % en 2009). Alors que les événements climatiques d'envergure [survenus en France] avaient pesé en 2009 (1,9 milliard d'euros pour les tempêtes Klaus et Quinten) et 2010 (2,1 milliards d'euros pour la tempête Xynthia et les inondations du Var), l'année 2011 a été relativement épargnée. Les inondations du Sud-est en novembre et la tempête "Joachim" auront un coût de 600 millions d'euros pour la profession."

Données CGPA

Rappel et précision : les méthodes d'évaluation et de provisionnement n'ont pas été modifiées en 2010

La règle de prudence qui prévaut nous conduit à maintenir pour chaque sinistre l'évaluation au niveau du montant de la réclamation dès lors que la garantie est acquise et que nous ne disposons pas d'éléments certains ou quasi certains nous permettant d'arbitrer différemment le dossier.

Les sinistres Responsabilité Civile Professionnelle (données brutes, avant impact de la réassurance)

L'année 2011 présente une importante aggravation de la sinistralité. On peut ainsi considérer, à l'examen des chiffres, que la sinistralité 2011 s'est située parmi les plus mauvaises des dix dernières années. La comparaison est aggravée par le fait que les exercices 2008 à 2010 ont été plutôt favorables au regard de la période.

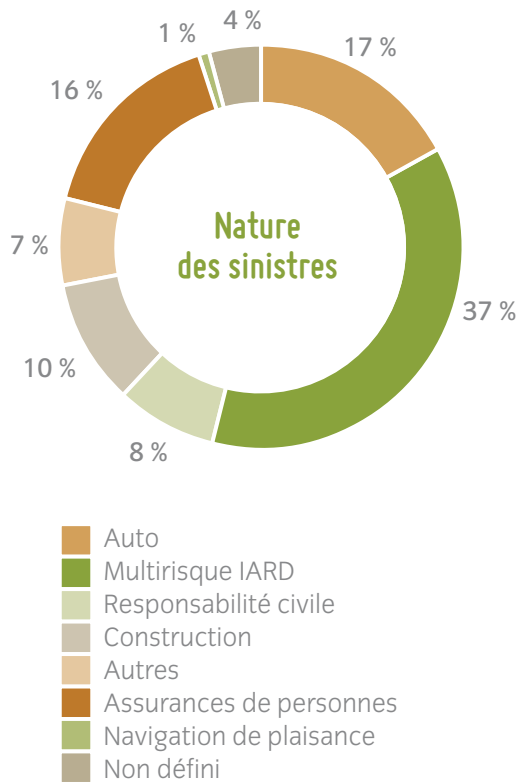
En nombre, nous constatons une augmentation des déclarations par rapport à 2010, notamment celles des sinistres importants.

La charge de l'exercice courant 2011 s'élève à 44 342 milliers d'euros contre 34 185 milliers d'euros en 2010. A noter que 11 % des dossiers représentent 64 % de cette charge, soit une très légère augmentation de ce taux qui est globalement constant depuis de nombreuses années.

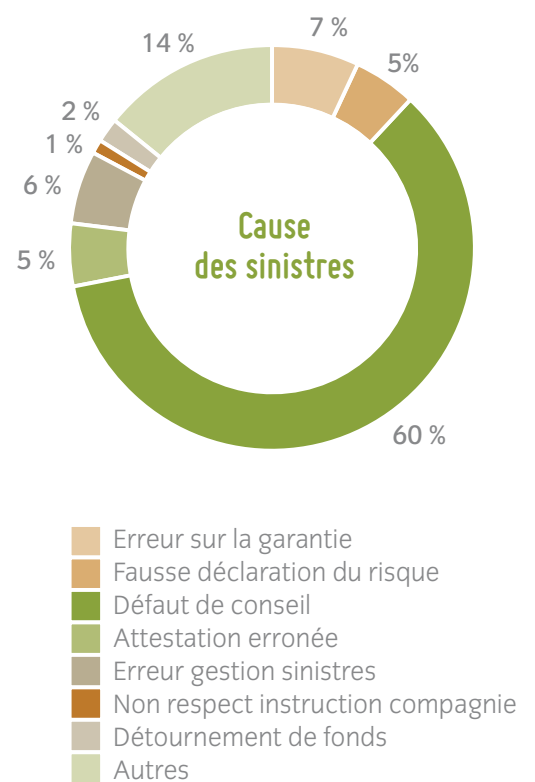
Les sinistres Garantie Financière (données brutes, avant impact de la réassurance)

Nous pouvons également constater une aggravation de la sinistralité en Garantie financière, dont la charge globale sur exercice courant est passée de 189 milliers d'euros (y compris les chargements de gestion) à 876 milliers d'euros. Elle atteint ainsi à nouveau un niveau comparable, et même supérieur, à celui de l'exercice 2009.

La nature des sinistres déclarés à CGPA en 2011, c'est-à-dire le domaine contractuel d'origine de la mise en cause, se répartit comme suit :



La cause des sinistres déclarés en 2011, c'est-à-dire le type de mise en cause, se répartit comme suit :



Charge globale toutes garanties tous exercices

Nous observons sur l'exercice une importante augmentation de la charge globale des sinistres toutes garanties, de l'ordre de 30 %.

Avant écritures d'inventaire, et compte tenu de dégagements favorables sur les exercices antérieurs, la charge sinistres tous exercices s'établit à 11 268 milliers d'euros, contre 8 773 milliers d'euros en 2010.

Par ailleurs, la provision que nous avons été amenés à constituer pour tenir compte des garanties subséquentes de dix ans que nous délivrons au sein de notre contrat a diminué. Elle est ainsi ramenée à 5 761 milliers d'euros, contre 6 896 milliers d'euros en 2010.

De ce fait, la charge totale tous exercices, après intégration des variations des provisions, au titre des exercices antérieurs et des écritures d'inventaires, mais avant impact de la réassurance, est de 9 343 milliers d'euros, contre 4 527 milliers d'euros en 2010.

Prévention / Formation

De même qu'en 2010, les actions de formation et de sensibilisation aux "bonnes pratiques professionnelles" se sont poursuivies tout au long de l'année 2011.

Ces actions, légitimées par l'expérience et l'expertise reconnues de CGPA dans son activité, visent, à partir de bases jurisprudentielles et de cas concrets, à prévenir les situations susceptibles de provoquer chez nos adhérents la survenance de sinistres.

Ainsi, neuf sessions de formation ont été organisées dans toute la France, tant pour les Agents généraux et leurs collaborateurs que pour les Courtiers.

1

Activités et commentaires

1.3 Les frais généraux

En 2010, nous avons pu constater une augmentation des frais généraux. Cela s'expliquait notamment par les importantes ressources nécessairement mises en œuvre pour répondre aux exigences de Solvabilité 2, à la sécurisation de l'ensemble de notre système d'information, et aux travaux d'aménagement de nos nouveaux locaux, rue de la Faisanderie.

En 2011, nous constatons une hausse de 7,8 %. Ce montant s'explique principalement par deux raisons :

- la poursuite des travaux de rénovation de nos locaux de la rue de la Faisanderie, ainsi que le déménagement et la communication

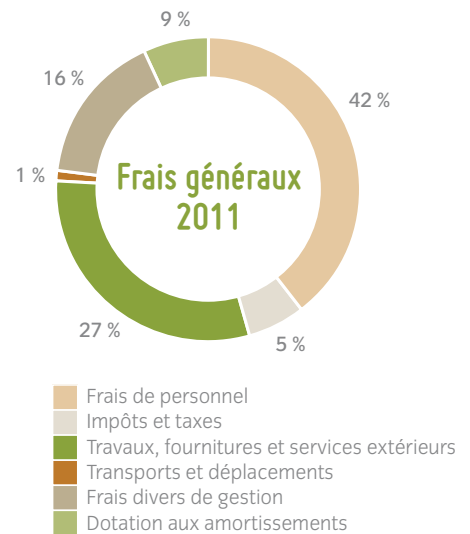
institutionnelle qui s'imposaient à sa suite, ont généré plusieurs dépenses non négligeables,

- nous avons dû engager d'importantes ressources dans le cadre de notre projet de refonte de la police de CGPA en Multirisques Professionnelle, tant en termes d'études que d'opérations de mise en œuvre du nouveau produit.

Les tableaux ci-après indiquent le détail de nos frais de gestion.

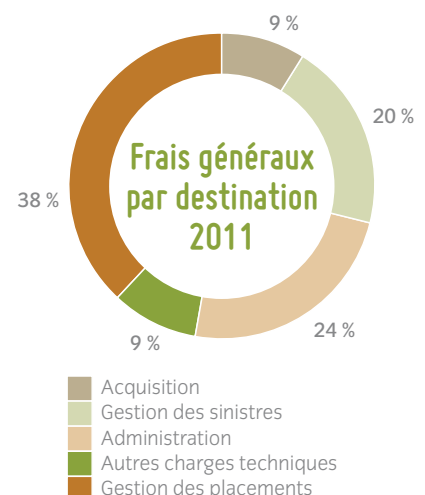
La répartition par "nature" est la suivante :

en milliers d'euros	Montants 2011	Répartition en %
Frais de personnel	2 116	42
Impôts et taxes	267	5
Travaux, fournitures et services extérieurs	1 359	27
Transports et déplacements	66	1
Frais divers de gestion	772	16
Dotations aux amortissements	441	9
TOTAL	5 021	100



La répartition par "destination" est la suivante :

en milliers d'euros	Montants 2011	Répartition en %
Acquisition	431	9
Sinistres	991	20
Administration	1 203	24
Placements	476	9
Autres charges techniques	1 920	38
TOTAL	5 021	100



1.4 La réassurance

Environnement

Compte-tenu des activités de CGPA, cette brève analyse ne porte que sur les éléments du marché ayant un impact sur notre politique et nos conditions de réassurance.

L'année 2011 a été très complexe pour les réassureurs, avec des pertes atteignant plus du double de celles enregistrées en 2010. Le secteur de la réassurance a été impacté par une accumulation exceptionnelle d'événements climatiques mondiaux (séismes du Japon et de la Nouvelle-Zélande début 2011, inondations dévastatrices en Thaïlande et en Australie, une saison des tornades record aux Etats-Unis, ouragan Irene...).

Les pertes assurables s'élèvent à 108 milliards de dollars sur les douze mois de l'exercice.

La plupart des observateurs estiment qu'il s'agit de la pire année pour le secteur après 2005 (année de Katrina).

L'enchaînement de catastrophes survenues en 2011 et l'apparition de nouveaux risques ont poussé les réassureurs à revoir leurs modèles de gestion des dangers, à repenser ou recréer la modélisation de certains risques.

Ces modifications qui portent sur les risques causés par les tremblements de terre, le vent ou les inondations, ont créé de l'incertitude au sein du marché de la réassurance.

En ce qui concerne CGPA

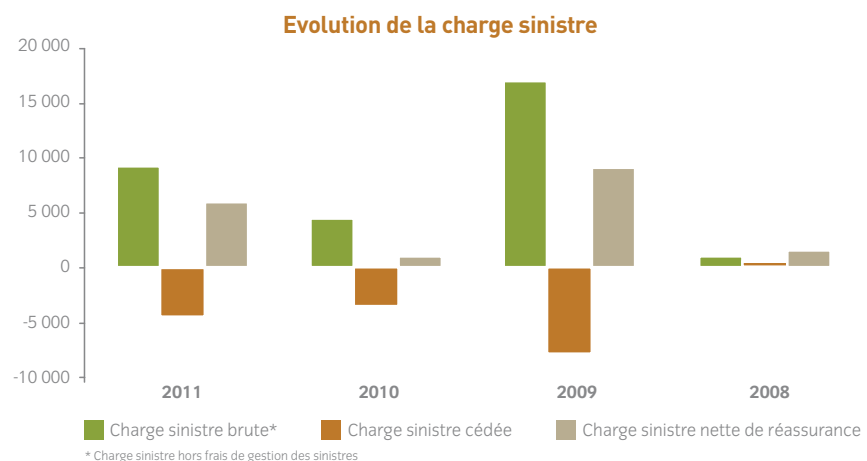
Le plan de réassurance 2011 a consolidé les évolutions entamées en 2010, concernant principalement :

- Pour le traité quote-part, une nouvelle augmentation de notre rétention,
- Pour les traités en excédent de sinistres qui ne sont donc plus souscrits pour compte commun, une stabilisation des conditions financières, une sécurisation du placement et des conditions contractuelles.

Les résultats généraux se traduisent par une charge en retrait par rapport à 2010 (130 milliers d'euros). Les primes cédées sont en légère augmentation (14 914 milliers d'euros, +3,9 %), et les sinistres cédés sont en progression (4 376 milliers d'euros, +25 %).

Du fait de la bonne liquidation d'exercices anciens, nous enregistrons une augmentation exceptionnelle et non récurrente des participations aux résultats sur traités quote-part, supérieures de 4 705 milliers d'euros à ce qu'elles étaient en 2010.

Compte tenu de l'évolution négative de la charge sinistre brute, la charge sinistre nette de réassurance augmente fortement à 4 967 milliers d'euros contre 1 030 milliers d'euros en 2010.



	Réel 2011 (en milliers d'euros)	Réel 2010 (en milliers d'euros)	Réel 2009 (en milliers d'euros)	Réel 2008 (en milliers d'euros)
Charge sinistre brute*	9 343	4 527	16 992	956
Charge sinistre cédée	-4 376	-3 497	-7 889	651
Charge sinistre nette de réassurance	4 967	1 030	9 103	1 607

1

Activités et commentaires

1.5 Les placements financiers

Environnement

La crise des dettes souveraines européennes : l'événement économique 2011

La crise des dettes souveraines européennes constitue probablement l'événement économique majeur de l'année 2011 : sommets européens "de la dernière chance", solutions sans cesse reportées de la crise de la dette grecque, contagion ou crainte de contagion à d'autres pays européens (Espagne, Portugal, Italie dans un premier temps, Autriche et France dans un second).

Cette crise a engendré une généralisation des plans de rigueur dans la plupart des pays de la zone et entraîné des renversements politiques dans plusieurs Etats membres (Italie et Espagne notamment).

De nombreux événements déstabilisant pour les marchés

Les marchés financiers auront également été affectés par d'autres développements : les révolutions au Proche-Orient, les catastrophes naturelles dont celle de Fukushima plusieurs fois évoquées par ailleurs, le rapport de force entre le Président et le Congrès des Etats-Unis qui s'est traduit par la dégradation de la note du pays... Cette dégradation a été suivie quelques mois plus tard par celle de plusieurs pays européens dont la France.

Au final, les taux longs sont demeurés en apparence assez stables avec des évolutions très contrastées des spreads de crédit y compris sur les émetteurs souverains.

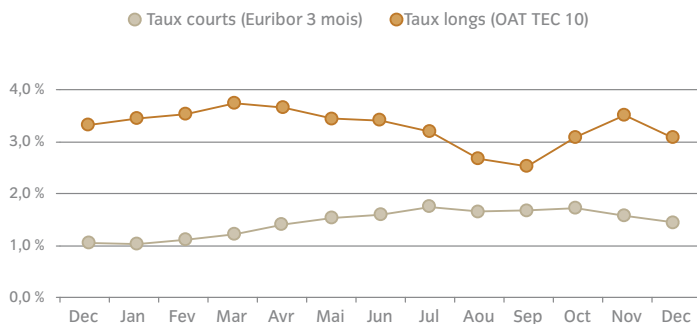
Avec la mise en place laborieuse des mesures européennes de défense du système monétaire, celle très progressive du plan de sauvetage de la dette grecque, et les opérations de refinancement des banques ouvertes par la Banque Centrale Européenne, les marchés de taux se sont apaisés au début de l'année 2012, mais pour la plupart des analystes, la situation reste fragile.

Un fort ralentissement du marché Actions

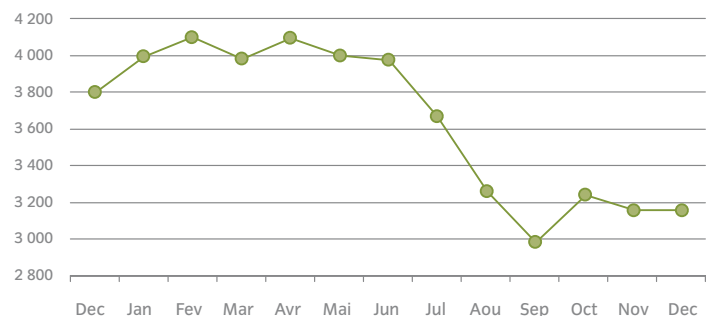
De son côté, le marché actions a connu une très mauvaise année avec une baisse du CAC 40 de 17 %. Le marché s'est vigoureusement repris au début de 2012, sans effacer les pertes engrangées depuis août 2011, mais les récessions avérées ou craintes d'un grand nombre de pays européens et le ralentissement de la croissance dans les pays émergents maintiennent une situation fragile.

Vous trouverez ci-dessous le graphique de l'évolution de la courbe des taux au cours de l'année 2011, et celui des variations de l'indice CAC 40.

TAUX



CAC 40



Gestion financière de CGPA au cours de l'exercice 2011

La politique de gestion financière de CGPA est fixée par un Comité de Stratégie Financière qui examine périodiquement la situation des actifs de CGPA au regard de ses exigences réglementaires et des contraintes de sa gestion technique. Elle repose sur les grands principes suivants :

- Favoriser les grandes classes d'actifs (obligations et actions des grands marchés) et réserver à la gestion plus spécialisée une part marginale du portefeuille.

- Déléguer l'ensemble de la gestion financière, tout en assurant en interne un contrôle rigoureux de l'activité ainsi déléguée.
- Faire intervenir un conseil externe en actuariat dans les domaines de la gestion actif/passif, l'allocation stratégique d'actif, le suivi et le contrôle des délégations de gestion financière.

Répartition des actifs, en valeur de marché

Portefeuille d'actifs en valeur de marché	31/12/2011		31/12/2010	
	Valeur de marché en millier d'euros	Structure %	Valeur de marché en millier d'euros	Structure %
Obligations et placements d'attente	206 333	77,9	187 545	73,2
Obligations convertibles	22 633	8,6	27 295	10,7
Actions (hors participation et non coté)	19 939	7,5	27 067	10,6
Autres actifs (immobilier et non coté)	15 806	6,0	14 383	5,6
Total portefeuille	264 711	100,0	256 290	100,0

En 2011, comme nous l'avons fait en 2010, l'ensemble des mandats a fait l'objet d'une revue, afin de vérifier leur adéquation aux évolutions des conditions de marché et des risques.

Tout au long de l'année 2011, CGPA a poursuivi la mise en œuvre des décisions prises en 2010 visant à diminuer la part de ses actifs détenus en actions ainsi que celle qui était exposée au risque crédit et d'augmenter la part des OPCVM obligataires dédiés.

Les plus-values latentes qui s'étaient considérablement redressées au cours des exercices 2009 et 2010 pour atteindre 33,3 millions d'euros, cela sur la plupart des classes d'actifs, sont retombées à 23,3 millions, du fait de la dégradation des marchés financiers en 2011.

Il est à noter qu'à l'exception des obligations convertibles en moins value latentes de 0,8 million d'euros, toutes les autres classes d'actifs sont en plus-value latente.

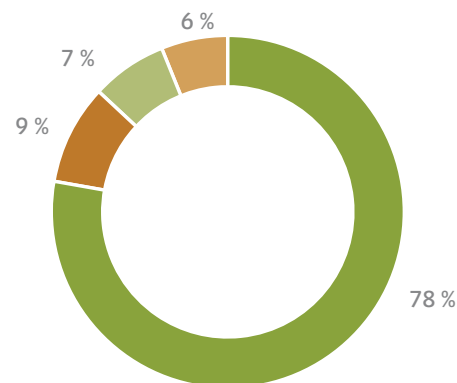
Résultat financier pour l'exercice 2011

Le résultat financier passe de 6 893 milliers d'euros pour l'exercice 2010 à 6 284 milliers d'euros pour l'exercice 2011.

Les produits financiers sont à 8 642 milliers d'euros contre 8 720 milliers d'euros et restent ainsi pratiquement stables car l'exercice 2011 ne présente pas d'opération particulière telle que la reprise de PDD opérée en 2010.

Les charges financières augmentent, passant de 1 827 milliers d'euros à 2 358 milliers d'euros. Cela s'explique par une variation plus importante des coupons courus ainsi que par le maintien d'une dotation à la réserve de capitalisation, qui s'élève pour 2011 à 593 milliers d'euros. En 2010, cette dotation était de 481 milliers d'euros.

Répartition des actifs, en valeur de marché au 31/12/2011



- Obligations et placements d'attente
- Obligations convertibles
- Actions (hors participation et non coté)
- Autres actifs (immobilier et non coté)

1

Activités et commentaires

1.6 Nos filiales

CGPA-Ré

Notre filiale a participé en 2011 à hauteur de 20 % dans le traité quote-part de CGPA.

Elle protège également CGPA au titre de la garantie financière et de certains risques liés à la souséquente et au fait générateur.

Par ailleurs, notre filiale a poursuivi, au cours de l'exercice 2011, l'élargissement de son activité à d'autres cédantes.

Le montant des fonds propres, y compris la provision pour égalisation, s'élève à 42 811 565 euros.

SAPA

Notre filiale a pour vocation de gérer le contrat de 2^e ligne, souscrit auprès d'AXA, étendant la portée en montant et nature de risques des garanties du contrat RC Professionnelle de CGPA.

Le chiffre d'affaires 2011, d'un montant de 254 651 euros, est en diminution par rapport à 2010.

En revanche le résultat bénéficiaire de 17 623 euros est en hausse par rapport à l'an passé (3 714 euros).

1.7 Les résultats

Pour le détail, merci de vous reporter à l'annexe ci-jointe.

L'excédent de l'exercice ressort à 13 796 472 euros.

Le report à nouveau de l'exercice précédent étant de 5 206 821 euros, il en résulte un montant disponible de 19 003 293 euros.

Il sera proposé, après affectation de 12 000 000 d'euros à la "réserve pour éventualités", de maintenir le solde dans le compte de report à nouveau.

Le report à nouveau sera alors de 7 003 293 euros.



**LAVOIR DE VILLEMENANT À
GUÉIGNY (NIÈVRE)**

Ce lavoir datant de 1850 a subi les attaques du temps. Son toit a disparu et la végétation l'avait rendu invisible. La remise en état de la charpente, de la couverture, des enduits intérieurs et extérieurs ainsi que la restauration de l'édicule abritant la source ont permis en mars 2012 de dévoiler la source ainsi que les pignons du lavoir.

Actualité de CGPA

2

BATEAU "L'HÉMÉRICA" À CONCARNEAU (FINISTÈRE)

L'"Hémérica" est une des pièces maîtresse de la collection du Musée de la Pêche. Construit en 1957, ce chalutier classique est le dernier né d'une série de huit chalutiers construits aux Ateliers et Forges de l'Ouest à Saint-Nazaire. Mais il a subi depuis de nombreuses dégradations liées au temps et à la fréquentation. Les travaux qui prendront fin en août 2012 visent à poser un nouveau pont en bois, des mâts pour réfection ainsi qu'à repeindre l'ensemble de la coque.

PASSESELLE DE NAVIGATION

Actualité de CGPA



2

Actualité de CGPA

2.1 Nouvelle offre contractuelle et Actualités

Nouvelle offre contractuelle : vers une véritable Multirisques de l'intermédiaire

L'Assemblée Générale réunie le 16 novembre 2011 a adopté à l'unanimité les nouvelles dispositions contractuelles de l'offre CGPA à compter du 1^{er} janvier 2012.

Pour CGPA, il s'agit d'offrir au marché des intermédiaires en assurance et en finance une véritable approche en multirisques de son activité reposant sur :

- Une garantie de Responsabilité Civile Professionnelle renforcée et simplifiée,
- Des garanties de Responsabilité Civile Exploitation modernisées et renforcées,
- Une garantie de Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux (optionnelle) adaptée aux besoins de l'intermédiation,
- Une Garantie Financière inchangée,
- Des garanties de Pertes Financières renforcées en cas de détournements de fonds par des préposés, ou à la suite de sinistre RC garanti ou en cas de dissolution d'une association d'agents après révocation de l'un d'entre eux,

- Une Assistance Juridique pour les courtiers d'assurance et les intermédiaires financiers en cas de contrôle par les autorités administratives (contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel, lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (cf. plus bas)).

Par décision de l'Assemblée Générale, la totalité de ces nouvelles garanties a été substituée au portefeuille existant sous réserve de dispositions pouvant être plus favorable au sociétaire dans l'offre précédente.

Les documents contractuels ont été diffusés en décembre 2011 et janvier 2012.

La RCMS ayant été complètement refondue fera l'objet d'une proposition de resouscription au long de l'année 2012.

Contrôle des intermédiaires en assurance par l'Autorité de Contrôle Prudentiel

La faculté pour les autorités administratives de contrôler les activités des entreprises de l'assurance - et notamment celles de l'intermédiation - n'est pas nouvelle.

Mais il est vrai que la création de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et les moyens qui lui ont été attribués donnent un sens plus concret à cette faculté dans le domaine de l'intermédiation d'assurance.

CGPA aborde cette nouvelle problématique de manière positive et constructive, comme elle l'a déjà

fait lors des évolutions législatives et réglementaires consécutives à la Directive européenne sur l'intermédiation de 2005.

Nous pensons en effet que toutes les mesures qui vont dans le sens d'une professionnalisation de l'intermédiation la crédibilisent et la renforcent. C'est dans cet esprit qu'a été mise au point la garantie d'Assistance Juridique proposée aux courtiers d'assurance et aux intermédiaires financiers dans le nouveau contrat.

Deuxième ligne en RC Professionnelle : garantie supplémentaire de 10 000 000 €

Chaque année, nous rappelons à nos adhérents concernés la nécessité de souscrire le contrat dit de "deuxième ligne", souscrit par le biais de notre filiale SAPA, auprès d'AXA. Ce contrat complémentaire permet à chaque souscripteur de porter sa garantie en RC Professionnelle à hauteur de 15 000 000 €.

Près de 2 000 de nos adhérents sont déjà bénéficiaires de cette ligne supplémentaire mais nous ne pouvons nous satisfaire de ce chiffre. Il faut en effet rappeler que l'ampleur d'un éventuel sinistre n'est en aucune façon liée à

la taille du cabinet. En outre, le tarif négocié par notre filiale est très compétitif. Nous encourageons donc nos adhérents ne disposant pas de cette seconde ligne à la souscrire très rapidement.

Nous procédons annuellement à des opérations de pollicitation afin que davantage d'adhérents souscrivent à cette garantie. Une importante opération de sensibilisation a d'ailleurs été lancée au début 2012 sur l'ensemble de notre portefeuille.

Activité de courtage dit "accessoire"

De même, nous rappelons régulièrement à nos adhérents que l'inscription auprès de l'ORIAS dans la catégorie "courtier" s'impose dès lors que des commissions sont perçues à ce titre.

Ces obligations s'imposent même dans le cas où certaines activités sont effectuées à titre "accessoire", notion qui n'a de sens que pour le volet fiscal.

2.2 Développement de l'activité de CGPA vers les pays membres de l'Union Européenne

Nous vous avons régulièrement informés du souhait de CGPA de répondre aux demandes qui lui sont régulièrement faites par les organisations professionnelles de l'intermédiation en assurance et en finance dans d'autres pays européens.

Nous avons mené des études approfondies sur la problématique de la RC professionnelle de l'intermédiation dans plusieurs pays limitrophes depuis plusieurs années.

Il apparaît aujourd'hui que des développements favorables sont possibles dans certains pays de l'Union européenne et, notamment, en Italie.

CGPA a décidé la création d'une société d'assurance chargée de ce déploiement européen, filiale de CGPA-Ré au Luxembourg sous l'appellation CGPA Europe. Cette dernière met actuellement en place une succursale en Italie, qui sera opérationnelle au 1^{er} janvier 2013.

Nous vous informerons plus précisément quand ce projet se concrétisera mais il faut rappeler que ces perspectives, importantes pour le développement de CGPA, sont abordées avec prudence et dans le souci permanent de préserver la mutualité des sociétaires.



**BOURDON
DE LA CATHÉDRALE
SAINTE-CROIX
D'ORLÉANS (LOIRET)**

2

Actualité de CGPA

2.3 Solvabilité 2

Nous vous entretenons régulièrement des évolutions considérables de la réglementation menées par les pouvoirs publics européens ou français depuis plusieurs années en matière de solvabilité des entreprises d'assurances.

La réglementation à venir sur la solvabilité passe à des règles d'une grande complexité, intégrant les différents paramètres de risque (techniques, financiers, de frais...), soit par l'application d'une formule standard, soit par la prise en compte d'un modèle interne.

En outre, la nouvelle réglementation imposera des contraintes sévères en matière de contrôle interne et de communication des résultats des entreprises.

Des débats importants ont animé l'année 2011, notamment sur les textes complémentaires à la directive, sur la transcription de la réglementation européenne en droit français et sur la date de mise en œuvre du dispositif.

CGPA s'est attachée à coller aux demandes d'évolution et aux enquêtes préparatoires à la mise en œuvre des nouvelles règles, notamment pour tout ce qui concerne le pilier 1 de Solvabilité 2.

Au cours de l'exercice 2011, nous avons entamé une étude visant à doter CGPA d'un dispositif de contrôle interne en conformité avec les exigences à venir en matière de gestion des risques, de contrôle interne et d'audit interne, tenant compte du principe de proportionnalité.

Les premiers résultats ont été délivrés au début de l'année 2012 mais les travaux devront se poursuivre tout au long de l'exercice.

Cependant, à l'image de l'ensemble du marché de l'assurance, - nous ne pouvons que le rappeler, année après année - nous avons pu mesurer la complexité de ces nouvelles procédures ainsi que les coûts supplémentaires générés dans les domaines statistiques, de l'actuariat et des systèmes d'informations.

2.4 Solidité financière – Marge de solvabilité

Cette approche se situe encore dans le cadre actuel de la mesure de la solvabilité des entreprises d'assurances : l'obligation faite aux entreprises d'assurance de constituer une marge de solvabilité adéquate est destinée à protéger les consommateurs.

En cas de baisse de l'activité ou du rendement des placements, les entreprises d'assurance disposent ainsi d'une réserve de fonds propres protégeant les intérêts des assurés et laissant aux dirigeants et aux autorités de surveillance le temps de remédier aux difficultés rencontrées.

L'exigence de marge de solvabilité correspond au capital réglementaire dont une entreprise d'assurance doit obligatoirement disposer pour pouvoir exercer ses activités.

A fin 2011, CGPA couvre 23,64 fois cette exigence de marge. Cet indicateur montre à nouveau la solidité financière de notre société. L'an passé ce taux était de 22,86.



**BATEAU "L'HÉMÉRICA"
À CONCARNEAU
(FINISTÈRE)**

Résolutions

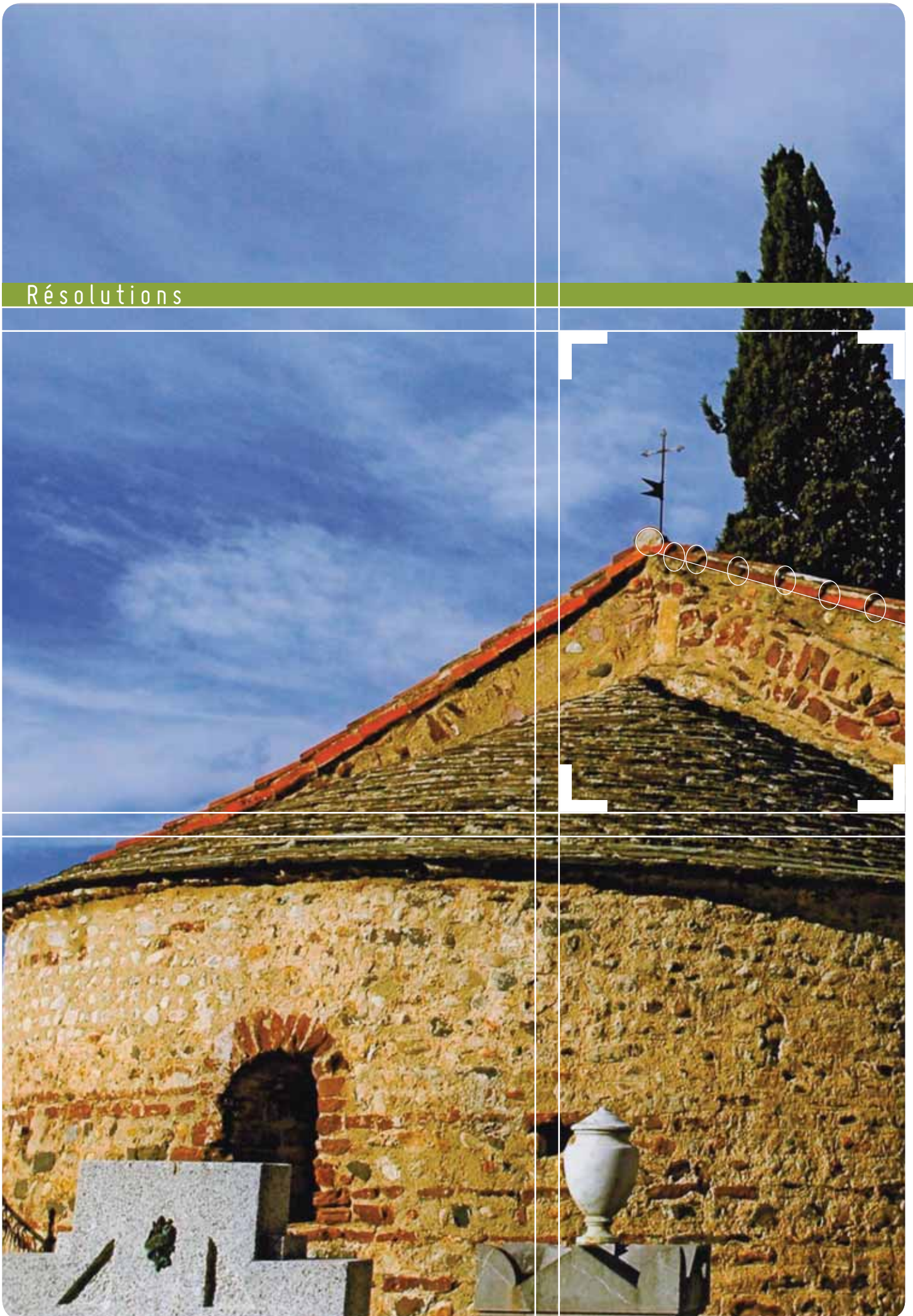
3

CHAPELLE SAINT-ANDRÉ DE RIVESALTES (PYRÉNÉES ORIENTALES)

La Chapelle Saint André était au X^e et au XI^e siècle l'église paroissiale de Rivesaltes. Elle possède une nef unique, une abside principale, et, une chapelle latérale ajoutée au XIV^e siècle de même que la tribune qui supporte une croisée d'ogive de belle facture. Toutefois des photographies du début du siècle dernier montrent la présence d'un clocheton qui a été démoli depuis.

Le début des travaux prévus pour le printemps 2012 auront pour objectif de reconstruire à l'identique ce clocheton.

Résolutions



3

Résolutions

Nous demandons à votre Assemblée l'approbation des résolutions suivantes :

1^{re} résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2011 et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes et le bilan, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur gestion pour cet exercice.

2^e résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées aux articles R 322-103 et R 322-57 du Code des Assurances, prend acte de ce rapport.

3^e résolution

L'Assemblée Générale approuve la décision du Conseil d'Administration de proposer l'attribution d'une ristourne à hauteur de 12 % du montant des primes émises au cours de l'exercice 2011. Cette ristourne sera déduite de l'appel des cotisations à échoir à compter du 1^{er} janvier 2013.

4^e résolution

L'Assemblée Générale approuve l'affectation suivante des résultats :

Report à nouveau de l'exercice précédent :	
.....	5 206 821 €
Excédent de l'exercice :	
.....	13 796 472 €
Affectation à la réserve pour éventualité :	
.....	12 000 000 €
A reporter à nouveau :	
.....	7 003 293 €

5^e résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes consolidés.

6^e résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Henri COLLET, administrateur représentant le personnel, de ses fonctions au sein de la société. Elle ratifie la nomination de Monsieur Altaïr GRUMBACH aux fonctions d'Administrateur représentant le personnel pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Henri COLLET, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

7^e résolution

L'Assemblée Générale approuve la liste des membres représentant les adhérents au sein de la Commission de Conciliation.

8^e résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités.

Les Administrateurs CGPA 2011/2012

Président

Eric DEVORSINE

7 rue Racine
44000 NANTES
eric@devorsine.com

Vice-Président

Xavier BATAILLE

23 place du 9 Octobre
59402 CAMBRAI
x-bataille@aviva-assurances.com

Président

Société GENERALE D'ASSURANCE représentée par M. Pierre-Eric BESSON

10 rue de Châteaudun
75009 PARIS
info@generale-assurance.fr

Olivier BOIDEVEZI

6 rue des Bonnes Gens - BP 1047
68100 MULHOUSE
oboidevezi@agence.generalif.fr

Jean-Louis COMELLO

35 rue de la Falaise
14170 SAINT-PIERRE-SUR-DIVES
jean-louis.comello@mma.fr

Société COSTE FERMON représentée par M. Yves COSTE

1 rue du Ponceau - BP 33 167
59377 DUNKERQUE Cedex 1
ycoste@coste-fermon.fr

Max-André DUJARDIN

Les Misserons - 66B avenue de la Marne
59290 WASQUEHAL
maxidujardin@gmail.com

Gérard ESTIVAL

3 rue Chanteclerc
44300 NANTES
gestival@alumni.deloitte.fr

Christian GROSSHENNY

10 avenue Gambetta
23000 GUERET
Christian.GROSSHENNY@wanadoo.fr

Michel LARRUE

215 RN 10 Coignièrès - BP 228
78314 MAUREPAS cedex
michel.larrue@agents.allianz.fr

Gérard LEBEGUE

Vaduz - Route de Sauxillanges
63490 USSON
gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr

Altair GRUMBACH

CGPA - 125 rue de la Faisanderie
75116 PARIS
agrumbach@cgpa.fr

Les membres de la Commission de Conciliation

M. Claude MARE (SARL A.C.F.I.E.)

71, rue Saint-Pierre
27290 MONFORT-SUR-RISLE

M. Patrick CELTON

30, boulevard Féart
35800 DINARD

M. Yves RESMOND

124 ter, avenue Carnot - B.P. 211
78702 CONFLANS Cedex

M. Hervé GUERREE

CESAR / ESOPÉ
94 rue Saint-Lazare
75009 PARIS

M. Philip CARREAU

7, rue du 4 Septembre
13100 AIX-EN-PROVENCE

Le partenariat avec la Fondation du Patrimoine

4

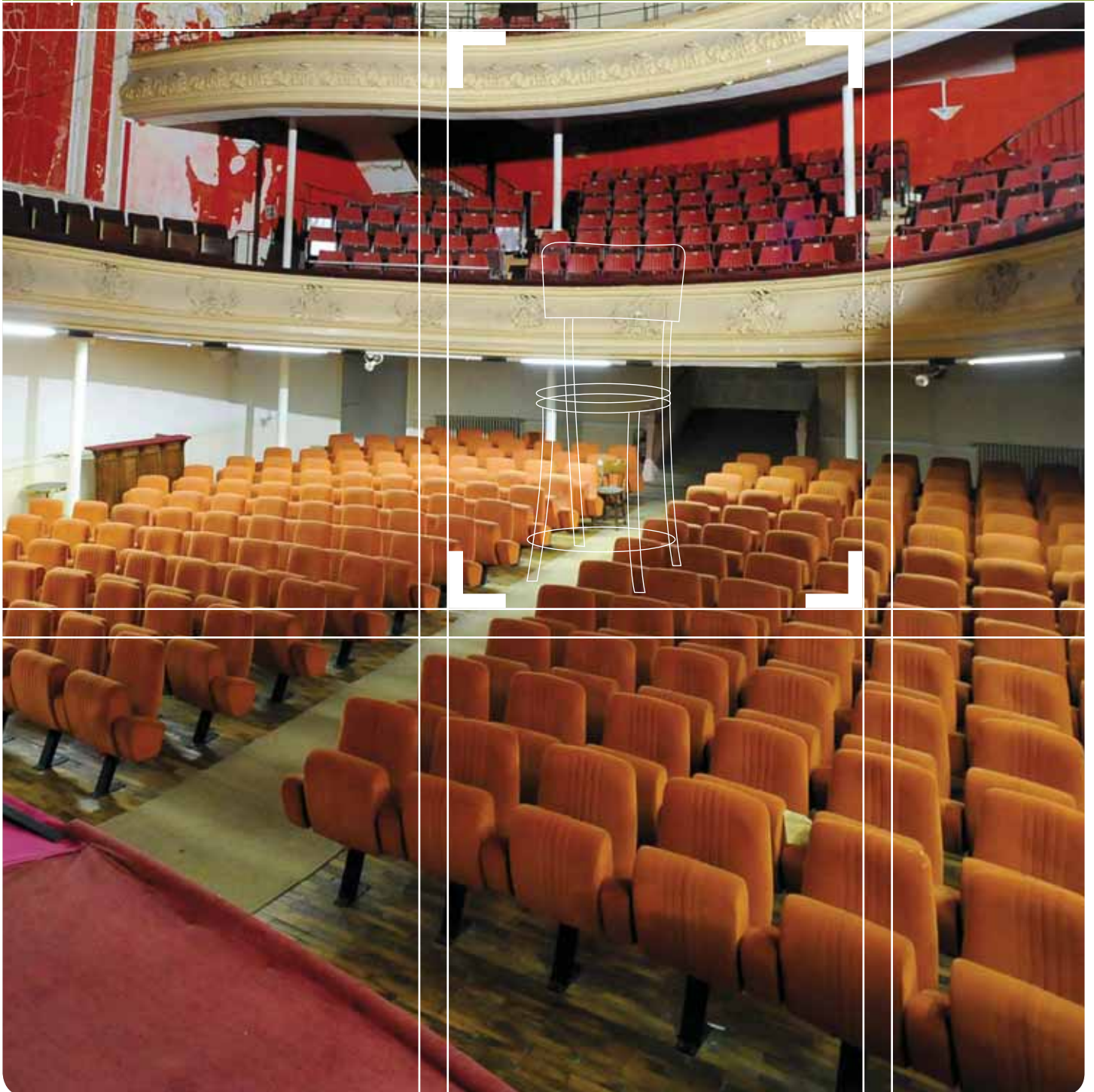
THÉÂTRE DE CHATELGUYON (PUY-DE-DÔME)

Construit en 1898, ce théâtre à l'italienne est un véritable bijou architectural. Chose remarquable, un plafond escamotable roulant permettait de découvrir la salle en été.

Cependant le théâtre a dû fermer en 2004 pour raison de dégradation. Les trente mois de travaux débutés en mai 2011 permettront de remettre en état la couverture, les sols, les plafonds et ornements, l'espace scénique ainsi que d'aménager les balcons.



Le partenariat avec la Fondation du Patrimoine



4

Le partenariat avec la Fondation du Patrimoine

CGPA et la Fondation du Patrimoine ont signé une convention de partenariat triennale portant sur la préservation du patrimoine de proximité visible. Ce mécénat permet de soutenir le financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine bâti public ou associatif liés à l'eau, ou considérés comme des "symboles de ville ou de village".

CGPA a rencontré la Fondation du Patrimoine dont les équipes ont proposé un partenariat fondé sur la rencontre des hommes sur le terrain. Délégués et responsables de la Fondation sont des acteurs régionaux, porteurs d'initiatives aux côtés des associations, des élus, des forces vives. Ils connaissent les adhérents de CGPA, leur agent général d'assurances ou leur courtier, leur gestionnaire de patrimoine. Ce mécénat va permettre des rencontres nouvelles autour du patrimoine régional, tisser des liens, partager des projets. La Fondation du Patrimoine permet de mettre en place un mécénat à dimension humaine et proche. C'était le souhait de CGPA.

Les intermédiaires d'assurance, agents et courtiers notamment sont présents partout en France. Ils sont des relais d'opinion importants, ils connaissent leur territoire, la culture locale, ils vivent et travaillent en symbiose avec leur environnement. CGPA s'adresse à eux tout au long de l'année et souhaite renforcer les liens de proximité avec ses adhérents, partager les valeurs d'écoute et de service.

Chaque projet retenu par CGPA fera l'objet d'une convention de financement spécifique établie entre la Fondation du Patrimoine, le maître d'ouvrage du projet et éventuellement d'autres acteurs. Les adhérents régionaux seront mobilisés pour apporter leur soutien au projet. Le montant de l'aide attribuée et la nature des travaux soutenus seront précisés au cas par cas.

Les neuf premiers projets soutenus sont :

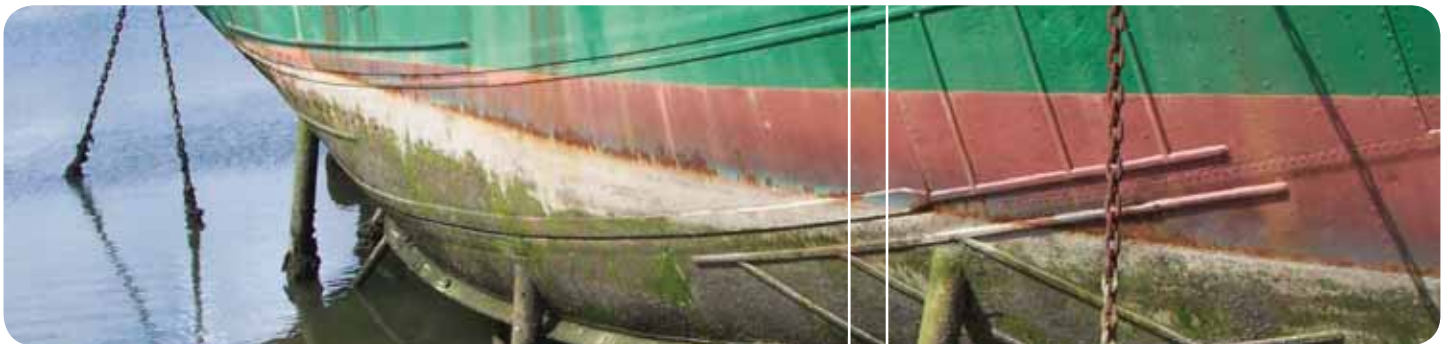
- Le théâtre de Châtelguyon (Puy de Dôme)
- Le lavoir de Villemenant à Guérisny (Nièvre)
- Le bateau l'Hémérica à Concarneau (Finistère)
- Le bourdon et le beffroi de la cathédrale d'Orléans (Centre)
- La chapelle Saint-André-de-Rivesaltes (Pyrénées Orientales)
- La passerelle Mangin à Richardmenil (Meurthe-et-Moselle)
- Le beffroi d'Aire-sur-la-Lys (Pas de Calais)
- Le moulin Passe-Avant à Amiens (Somme)
- Le moulin Saint-André-de-la Roche (Alpes Maritimes)

La Fondation du Patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996, et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine local, édifié au cours des siècles et témoignant de l'art de vivre et de l'architecture d'une région (maisons, fermes, lavoirs, fontaines, églises, chapelles, pigeonniers, moulins, ponts...).

La conservation de ce patrimoine de proximité, le plus souvent non protégé par l'État, est de la responsabilité de tous. La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration et de valorisation de patrimoine bâti, mobilier et naturel, en apportant un soutien tout particulier aux projets créateurs d'emplois qui favorisent la transmission des savoir-faire.

Sur le terrain, dans tous les départements et régions, un réseau de délégués bénévoles agit au quotidien, aux côtés des acteurs locaux, afin de mettre en valeur la richesse et la diversité de notre patrimoine.





vivre votre profession avec assurance

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances

125 rue de la Faisanderie
CS 31666 • 75773 Paris cedex 16

www.cgpa.fr